

ENCADRÉ 1

LES LIMITES DU PIB COMME INDICATEUR ET SES INDICATEURS ALTERNATIFS

Le PIB s'est imposé au sortir de la Deuxième Guerre mondiale comme l'indicateur de référence pour mesurer la richesse et le développement d'un pays. Cependant, cet indicateur ne fait plus consensus aujourd'hui, car il souffre de plusieurs limites^[1] :

- le PIB ne prend pas en compte certaines dimensions de la société qui sont essentielles au bien-être des individus (par exemple l'état de santé de la population, les conditions environnementales) ;
- le PIB n'informe pas sur la répartition des ressources économiques entre les individus ;
- le PIB ne dit rien sur la durabilité de la croissance dans le futur.

Au regard de ces limites et dans le cadre de la loi du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques^[2], France Stratégie s'est associé avec le Conseil économique, social et environnemental pour élaborer un tableau de bord d'indicateurs complémentaires au PIB^[3]. À la suite de ce travail, [une liste de dix indicateurs a été publiée par le gouvernement](#) :

- 1) *Taux d'emploi*
- 2) *Effort de recherche*
- 3) *Endettement*
- 4) *Espérance de vie en bonne santé*
- 5) *Satisfaction dans la vie*
- 6) *Inégalités de revenus*
- 7) *Pauvreté en condition de vie*
- 8) *Sorties précoces du système scolaire*
- 9) *Empreinte carbone*

1. Durand M. (2016), « L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE. Mesurer ce qui compte pour les citoyens et la société », *Futuribles*, n° 412, mai-juin.

2. Adoptée en avril 2015, elle prévoit que le gouvernement remette annuellement au Parlement un rapport présentant l'évolution de nouveaux indicateurs de richesse.

3. Aussilloux V. *et al.* (2015), « Au-delà du PIB, un tableau de bord pour la France », *La note d'analyse*, n° 32, France Stratégie, juin.